

Conférence

Une Pédagogie de la Fraternité

Introduction

Au XVI^e siècle, les Humanistes de la Renaissance, l'Eglise Catholique et la Réforme Protestante, multiplièrent les appels et les initiatives pour développer la scolarisation en Europe. Dans tous les pays, cela créa un dynamisme scolaire sans précédent.

Auparavant, il existait déjà des Universités, dont certaines très réputées et fréquentées par des Etudiants de tous pays. Les Jésuites, les Oratoriens, les Pères de la Doctrine Chrétienne de César de Bus, les disciples de saint Joseph Calasanz, donnèrent un brillant essor aux Collèges. Mais ces deux sortes d'établissements accueillait uniquement des garçons de familles riches.

Heureusement, les promoteurs de l'enseignement pensaient que cela devait profiter aussi aux garçons des classes populaires et aux filles jusque-là exclues de l'enseignement. Ce fut la grande nouveauté. Cependant, depuis la fin du Ve siècle, il existait en France des « Ecoles des Rudiments », créées par l'Eglise Catholique après la chute de l'Empire Romain. Mais beaucoup de ces écoles avaient décliné ou disparu. Elles avaient besoin de reprendre vigueur.

Nous n'allons pas retracer en détail les modalités de ce mouvement de scolarisation, mais rappeler succinctement la réalité scolaire que connaissait Jean-Baptiste de La Salle, en France, à la fin du XVII^e siècle, situation qui dura jusqu'à la Révolution de 1789.

Situation scolaire en France à la fin du XVII^e siècle

Une société d'Ordres.

Vers l'année 1700, la France comptait 20 millions d'habitants. Depuis le Moyen-Age, cette population se divisait en trois « Ordres ». Le clergé comprenait environ 400 000 membres, et la Noblesse autour de 370 000. Si on y ajoute la Bourgeoisie qui s'était enrichie pendant cette période, et qui aspirait à s'identifier à la Noblesse, on arrive à un total d'un million de personnes : 5% de l'ensemble.

Clergé et Noblesse se distinguaient du « Tiers Etat » - 95% - par :

- Leur statut social,
- Leurs privilèges,
- Leurs activités professionnelles,
- Leur pouvoir et leur richesse,
- Mais aussi par leur système scolaire.
- Car les Collèges et les Universités leur étaient réservés. Cette situation inégalitaire devait prendre fin dans la nuit du 4 août 1789, lorsque

l'Assemblée Constituante vota la suppression des privilèges. Ce qui supprima par le fait même la dualité du système scolaire.

L'Ecole Populaire

Les Ecoles presbytérales, épiscopales et monastiques, qui avaient vu le jour après 476, avaient connu des fortunes diverses. Certaines avaient peu à peu donné naissance aux Collèges et aux Universités dans quelques villes, mais d'autres avaient végété pendant douze siècles.

Ces « Petites Ecoles », comme on les appelait avec un certain mépris, connurent un nouvel essor à partir du XVI^e siècle. Le Concile de Trente avait compris la nécessité d'instruire le Peuple, surtout dans le domaine religieux. Les Protestants avaient une attitude analogue pour répandre leur doctrine. Il y avait ainsi une vive concurrence entre les deux Eglises. Le Concile de Trente souhaitait l'ouverture d'une Ecole dans chaque paroisse pour y enseigner le Catéchisme. En même temps, de nombreuses Congrégations religieuses féminines furent fondées et ouvrirent des écoles pour les filles.

Diversité des Petites Ecoles

Ce dynamisme scolaire, mal contrôlé et même un peu anarchique, aboutit à la création, en France, de cinq sortes d'écoles pour le Peuple :

- Les Petites Ecoles payantes – de garçons ou de filles – tenues par des Maîtres ou Maîtresses Laïcs. Elles s'ouvrirent surtout dans les villes et plus rarement dans les villages. C'étaient les plus nombreuses, normalement contrôlées par le Chantre au nom de l'Evêque. Les Maîtres et Maîtresses étaient choisis et nommés par l'Eglise. Les scolarités perçues étaient leur gagne-pain. L'ouvrage de Jacques de Batencour, « L'Ecole Paroissiale », paru en 1654, nous donne une bonne description de ce qu'étaient ces écoles.
- Les Ecoles de Charité : dans le cadre de l'action en faveur des pauvres, l'Eglise demandait aux Paroisses d'ouvrir une école gratuite pour les enfants des mendiants inscrits sur le « Registre des pauvres ». On les appelait des « Ecoles de Charité ».
- Dans les Hôpitaux Généraux, créés à partir du XVII^e siècle dans certaines villes, pour contrôler les mendiants errants, réputés violents et dangereux, on instruisait les enfants enfermés avec leurs parents. Naturellement, c'était une école gratuite.
- Plusieurs couvents de religieuses enseignantes tenaient simultanément deux écoles : une école de jour, gratuite, pour les filles pauvres ; une école de pensionnaires pour les filles de familles riches et qui payaient leur pension. Les deux écoles fonctionnaient séparément.

- Il convient de mentionner aussi les écoles ouvertes par la Corporation des Maîtres Ecrivains dans quelques villes importantes. Elles recevaient une clientèle plus aisée et elles étaient payantes, et même chères.

Cet ensemble d'institutions couvraient donc les besoins scolaires de toutes les catégories sociales du Tiers Etat. Il ne faut cependant pas se leurrer : en 1690, 20% seulement des enfants étaient scolarisés, et avec d'importantes différences selon les régions et les milieux sociaux. Quant aux pauvres, que l'on appelait alors les mendiants – sédentaires ou itinérants – c'était ceux qui ne pouvaient subvenir à leurs besoins et faisaient appel à l'assistance publique. Sur le plan scolaire, le Bureau des Pauvres de la Paroisse offrait une Ecole de Charité aux sédentaires et les Hôpitaux Généraux aux errants. Quelques études, réalisées à l'époque – montrent que les pauvres représentaient habituellement de 1 800 000 à 2 000 000 de personnes, soit 10% de la population.

Clientèle des Ecoles des Frères

Ce bref rappel pose naturellement la question de la clientèle des écoles prises en charge par les Frères. Clarifier ce point permet de bien comprendre certaines initiatives de La Salle et surtout l'évolution ultérieure des œuvres de l'Institut. Comme le montrent clairement sa biographie, son action et ses écrits, La Salle ne s'est jamais limité aux 10% d'enfants pauvres. Répondant aux appels d'Evêques, de Curés de paroisses, parfois d'autorités civiles, il acceptait d'envoyer une communauté de Frères dans des écoles qui accueillaient les enfants « *des artisans et des pauvres* », c'est-à-dire tout l'éventail de la société populaire urbaine. Mais il voulait absolument que ces écoles soient accessibles aux pauvres et, pour cela, il fallait qu'elles soient gratuites. *Les Frères tiendront partout les écoles gratuitement et cela est essentiel à leur Institut* », écrit-il dans les Règles communes. Avec des formulations presque identiques, il le répète dans la Formule de consécration de 1694, dans le Mémoire sur l'Habit et dans le Recueil de Petits traités. Enfin, dans la Méditation 92, pour le 31 Décembre, il insiste : « *Vous devez tenir l'école gratuitement, cela est essentiel à votre Institut.* » On ne saurait être plus explicite. L'histoire montre que les Frères demeurèrent farouchement attachés à ce principe jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Depuis quelques dizaines d'années, on entend dire que La Salle a fondé des écoles « pour les pauvres », pour les « enfants de la rue », pour « les orphelins » ou pour « les enfants abandonnés ». C'est historiquement faux. Mais il fit œuvre originale en décidant que ses écoles s'adressaient à tous, mais seraient GRATUITES POUR TOUS. C'est d'ailleurs cela qui suscita la colère des Maîtres des Petites Ecoles et lui valut : procès, saccages d'écoles, condamnations. Paradoxalement, il lutta et souffrit pour garder « les riches » et non les pauvres dans ses écoles. Personne ne lui contestait la présence des pauvres, mais on lui contestait l'accueil gratuit de ceux qui auraient pu payer.

Quelques réalisations particulières montrent qu'il demeurait ouvert à d'autres possibilités : les Académies Dominicales pour jeunes travailleurs, le Cours pour Jeunes Irlandais, et surtout l'œuvre de Saint Yon qui eut une existence durable. Ses écoles gratuites qui mélangeaient tous les niveaux socioéconomiques durèrent jusqu'à la Révolution Française. Les Frères y ajoutèrent des Pensionnats en diverses villes de France. La suppression des privilèges, dans la nuit du 4 août 1789, fit disparaître les trois Ordres et la dualité des systèmes scolaires. Quand furent rouvertes les écoles des Frères en France, au début du XIXe siècle, elles s'adressaient naturellement à toute la société, Bourgeoisie et Noblesse comprises, mais les Frères demeuraient attachés à la gratuité.

Jean-Baptiste de La Salle : la rupture

Jusqu'à l'âge de 28 ans, La Salle n'avait pas envisagé de se consacrer aux écoles. Il le dit expressément dans le « *Mémoire des commencements* ». Il y fut amené par quelques événements que ses premiers biographes racontent en détail. Lui-même vit dans ce cheminement spirituel l'action de Dieu dans sa vie. Homme de réflexion et de méthode, il analysa la réalité scolaire de son temps. Le résultat de ce discernement n'était guère encourageant. Par exemple :

- Ses premiers contacts avec les Maîtres recrutés par Adrien Nyel lui révélèrent leur manque d'éducation humaine et de formation professionnelle.
- La séparation des pauvres d'avec les riches dans les écoles lui paraissait anti évangélique.
- La discipline répressive imposée aux écoliers heurtait son anthropologie et sa foi chrétiennes.
- Les contenus de l'enseignement et les méthodes en vigueur étaient insuffisants.
- Les locaux dans lesquels travaillaient les Maîtres et les Elèves étaient souvent inadaptés et misérables...

Tout cela était aux antipodes de ce qu'il avait connu au Collège et à l'Université. Mais, à partir de 1679, il se trouva affronté directement à ces réalités. Il s'appliqua à les corriger, en commençant par ce qui lui paraissait prioritaire : la formation des Maîtres. C'était la clef de tout le reste.

Mais plusieurs autres aspects de la situation pédagogique mobilisèrent son attention et ses efforts. Il est bon de les rappeler pour percevoir l'ampleur de sa rupture :

- Adoption du français comme langue de travail à la place du latin.
- Remplacement du Mode Individuel par le Mode Simultané .

- Regroupement des écoliers en groupes homogènes de 60 ou 70 enfants pour un travail en commun.
- Ecoles de deux ou trois classes, - parfois davantage – pour offrir une solution à la demande croissante de scolarisation.
- Locaux assez vastes, aménagés et meublés, pour de tels effectifs.
- Uniformisation du matériel scolaire : livres, papier, plumes, tableau... pour faciliter le travail en commun.
- Progressions rigoureuses dans chaque matière d'enseignement.
- Horaires fixes avec contrôle de l'assiduité et de la ponctualité.
- Principe d'ordre par respect pour le travail de tous.
- Relations de l'école avec les parents d'élèves.

La liste est longue, mais non exhaustive. Il faut y ajouter l'essentiel : la pédagogie qui anime l'école, c'est-à-dire la manière d'accompagner les élèves.

Une Pédagogie de la Fraternité.

L'intuition de la Fraternité

Jean-Baptiste BLAIN, biographe du Fondateur, affirme que « *le changement d'habit introduisit le changement de nom.* » Dès le début, en 1683-84, les Maîtres demandèrent à La Salle de s'appeler « Frères » entre eux. Blain continue : « *Celui de Frères étant celui qui convenait, il fut celui qu'on prit et on laissa le nom de Maîtres d'Ecoles à ceux qui en font la fonction à leur profit.* » Un peu plus loin Blain ajoute que ce nom « *leur dit que Frères entre eux, ils se doivent des témoignages réciproques d'une amitié tendre, mais spirituelle ; et que devant se regarder comme les frères aînés de ceux qui viennent recevoir leurs leçons, ils doivent exercer ce ministère avec un cœur charitable* » (CL 7. 241)

Si nous considérons l'ensemble des ses écrits, il apparaît clairement que La Salle souhaitait mettre en œuvre « **une pédagogie de la fraternité** ». L'idée se précisa peu à peu et se mirent en place les moyens de la réaliser. C'est au cours de ce processus, de 1679 à 1691, qu'apparut le concept **d'association**, dont nous connaissons les moments principaux :

- L'adoption du nom de « Frères » fut un événement décisif. Pour en comprendre l'importance, il faut souligner que le mot concernait un groupe de Maîtres Laïcs qui n'avaient encore aucun caractère de religieux. Il était inspiré de l'ambiance qui régnait dans le groupe. Ce n'était ni une simple appellation, ni une étiquette, mais un style de vie.
- Le vécu de cette fraternité s'affirma en 1686, pendant l'Assemblée convoquée par La Salle. Après les avoir exhortés à bien travailler, il les laissa seuls pour ne pas les influencer et ils élaborèrent des propositions

pour leur vie communautaire et demandèrent à prononcer des vœux. Cette expérience de liberté et d'autonomie renforça leur sentiment de fraternité.

- Quelques années plus tard, en période de crise, ce fut ce lien très fort qui s'imposa sous le nom d'association, dans le « Vœu Héroïque » du 21 Novembre 1691. Une fraternité reconnue et fortement affirmée.
- Trois ans plus tard, le 6 Juin 1694, elle s'étendit à 12 Frères unis à Jean-Baptiste de La Salle. A cette date, on peut considérer que le concept d'association était clair pour les Frères. Cela leur permit de prendre une décision importante : le caractère non clérical de l'Institut.
- On en eut la confirmation à l'occasion de la « Lettre des Principaux Frères, du 1^{er} Avril 1714, qui dénoua une grave crise par le recours à l'association.
- Et cela se confirma dans le déroulement serein du Chapitre Général de 1717.

C'est en cette dernière occasion que La Salle marqua son accord en acceptant de rédiger la nouvelle version de deux textes fondamentaux : les Règles Communes et la Conduite des Ecoles.

Caractéristiques de cette Pédagogie de la Fraternité

Comme l'indique l'étymologie du mot, la pédagogie c'est l'art d'accompagner les élèves dans leur cursus scolaire. Je voudrais relever maintenant 6 caractéristiques de cette pédagogie de la Fraternité, voulue par Jean-Baptiste de La Salle, continuée dans l'histoire de l'Institut et dont on trouve des traces dans les éditions successives de la « Conduite des Ecoles » de 1706 à 1916.

Une Fraternité chaleureuse.

La lecture de la Conduite des Ecoles permet de constater que les relations humaines sont au cœur de l'école lasallienne. Tous les acteurs de la vie scolaire sont impliqués : Elèves, Enseignants, Parents et même, indirectement, la Paroisse et les Corporations. Pour La Salle, il y a aussi un autre partenaire essentiel dans la relation éducative : DIEU. Il avait bien compris, semble-t-il, que le dynamisme de la croissance personnelle et donc le processus éducatif, dépendent essentiellement des relations humaines. C'est pourquoi il y insiste fréquemment dans ses écrits. Par exemple, une vingtaine de fois, surtout dans ses Méditations, il demande aux Maîtres de gagner les cœurs des enfants. Dans la Règle des Frères, il n'hésite pas à employer les mots d'amour et de tendresse, surtout à l'égard de ceux qui en ont le plus besoin.

Cette insistance indique clairement qu'il voulait rompre avec la tradition sociale et scolaire de la sévérité, de la répression, des châtiments corporels. Dans le

chapitre 15 de la Conduite des Ecoles, relatif aux Corrections, il écrit qu'une école marche bien quand elle peut se passer des corrections. Cette orientation est évidemment essentielle pour une Pédagogie de la Fraternité. Plus tard, elle conduisit les Frères à plusieurs décisions significatives :

- En 1720 : introduction d'un avant-propos au chapitre des Corrections afin de préciser la philosophie lasallienne sur ce sujet et mettre tant de conditions préalables à tout châtement qu'il en devient pratiquement impossible.
- Au Chapitre Général de 1777 , suppression des punitions afflictives.
- En 1811, passage confirmé d'une pédagogie de la répression à une pédagogie de la motivation.
- Dans les éditions suivantes de la Conduite, introduction de nouveaux moyens d'émulation et de motivation.
- Dans les éditions de 1903 et 1916, invitation à étudier la psychologie pour mieux savoir comment accompagner les élèves.

Comme on l'a écrit au début du XIXe siècle, le nom de « frère » est incompatible avec le recours aux châtements corporels. La Salle était convaincu que la relation éducative doit permettre à l'enfant de grandir comme personne, de se libérer de ses aliénations et de s'évangéliser en découvrant l'Amour de Dieu à travers l'amour de ses éducateurs ou éducatrices. De manière analogue, c'est aussi ce qui doit se passer pour les relations entre adultes dans le travail associatif de la communauté éducative.

Un Fraternité courtoise

La Salle et ses premiers Maîtres vivaient à une époque où la bienséance et la civilité avaient une importance spéciale dans la société française. La courtoisie existait déjà au Moyen Age, mais seulement dans les milieux aisés. Elle connut un nouvel essor au XVIe siècle, avec la « Civilité puérile » d'Erasmus de Rotterdam, puis la civilité Italienne qui eut un fort impact en France dans la première moitié du XVIIe siècle. De là naquit le modèle de l'Honnête Homme auquel il fallait ressembler. L'école devait le diffuser dans les milieux sociaux.

La Salle lui-même, durant son enfance familiale et son éducation au Collège des Bons Enfants, baigna dans une ambiance de bienséance et de civilité. Il en expérimenta les bienfaits et les avantages personnels et sociaux. Il en comprit l'utilité dans la vie. Ses biographes nous racontent le choc que fut pour lui la rencontre avec les premiers Maîtres. On peut raisonnablement penser que naquit alors chez lui la décision de faire une place importante à la bienséance et à la civilité dans ses écoles.

Le changement d'habit des Maîtres fut l'une des premières marques de ce changement. Vingt ans plus tard – même avant de rédiger les Règles communes des Frères et la Conduite des Ecoles Chrétiennes – il publia les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes. C'est un signe de l'importance qu'il y accordait. C'était une base de son anthropologie, comme l'indique la Préface de l'ouvrage. Car la civilité est une condition nécessaire du vivre ensemble en société, c'est le fondement humain de la Fraternité. Il y a une cohérence évidente entre l'éducation à la civilité et le désir de proposer une pédagogie fraternelle. Son ouvrage eut d'ailleurs un grand succès en France jusqu'au début du XXe siècle.

Dans la Conduite des Ecoles, au XIXe siècle, l'expression « bienséance et civilité » fut remplacée par le mot Politesse. Par contre, on y ajouta un nouveau chapitre intitulé : « Leçon de politesse ». Celles-ci continuèrent jusqu'au XXe siècle dans les écoles et dans la formation initiale des Frères eux-mêmes. Cela témoigne d'un souci constant, même si le mot politesse semble moins riche de contenu que ceux de bienséance et civilité.

Le sujet demeure d'une brûlante actualité. Quand disparaît la civilité, le tissu social se délite. C'est le drame actuel de beaucoup de sociétés. Pour La Salle et les Frères au XVIIe siècle, éduquer les enfants « des artisans et des pauvres » à la civilité, c'était leur donner une chance supplémentaire d'insertion sociale et de promotion professionnelle. C'est encore vrai aujourd'hui.

Une Fraternité ambitieuse

Dans l'organisation sociale du XVIIe siècle, les membres du Tiers Etat avaient peu de possibilités de promotion économique. Le monde des Corporations avait atteint le sommet de son fonctionnement et se trouvait bloqué. Par contre l'organisation administrative du pays et le développement industriel créaient de nouveaux emplois. On les appelle parfois « des métiers de plume ». L'école pouvait y préparer. C'est ce que voulait faire l'école lasallienne et de manière excellente.

Cette ambition reposait d'abord sur une confiance sincère dans les capacités de progrès et de réussite des élèves, pourvu qu'ils soient bien orientés et formés. C'est ce qui amena La Salle et les Frères à proposer des apprentissages plus exigeants, plus rigoureux et plus élevés que ceux de l'ensemble des Petites Ecoles. Pour cela :

* Il ne suffisait pas d'apprendre à lire pour étudier le catéchisme, mais il fallait lire intelligemment : en caractères ordinaires d'imprimerie, en caractères de civilité (particuliers à l'époque) et dans toutes sortes de manuscrits encore très fréquents dans les bureaux. Sans oublier le latin. Car les élèves risquaient de trouver tout cela dans leur travail.

- * Il ne suffisait pas d'acquérir l'écriture spontanée, mais il fallait maîtriser la calligraphie en ronde et en italique.
- * Il fallait connaître les règles orthographiques françaises, si compliquées et non encore complètement fixées.
- * En arithmétique, en plus des quatre opérations élémentaires, il fallait être capable d'inventer des problèmes à partir des situations concrètes de la vie, car on aurait peut-être un emploi de comptable.

En résumé, l'école lasallienne recherchait en tout la qualité et l'excellence, afin d'augmenter les chances de promotion des élèves. Et cette excellence, elle concernait d'abord les Maîtres eux-mêmes. Mais pour maintenir cela, il fallut subir les attaques des Maîtres Ecrivains, les procès et les condamnations. Mais les Frères n'en tinrent pas compte, car ils estimaient cela nécessaire pour l'avenir de leurs écoliers.

Cette Fraternité ambitieuse est une constante dans l'histoire de l'Institut. On peut rappeler :

- Les initiatives particulières du Fondateur lui-même : l'Ecole Dominicale et l'œuvre de Saint Yon qui allaient au-delà de l'école proprement dite.
- Les programmes approfondis des Pensionnats ouverts en plusieurs villes pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.
- L'adoption immédiate de nouvelles matières pour l'école, d'après la Loi Guizot de 1833 : histoire, géographie, sciences d'observation, dessin linéaire, chant.
- La réouverture des Pensionnats à la même époque, si bien organisés qu'ils devinrent une référence pour l'ensemble du pays.
- La constitution progressive d'un enseignement secondaire moderne – c'est-à-dire sans latin - pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Enseignement observé par le Ministre de l'Instruction Publique et adopté pour la création d'un Baccalauréat Moderne.
- L'introduction dans la Conduite des Ecoles de 1903 et 1916, de nouvelles matières : dactylographie, sténographie, gymnastique, dessin d'art...
- On pourrait multiplier les exemples en considérant ce qui s'est passé dans l'ensemble du Réseau lasallien au XXe siècle.

A la base de ces changements, il y a le désir d'offrir aux élèves ce qu'il y a de nouveau et d'utile pour leur avenir professionnel et pour leur insertion dans la société où ils vivent. Cela explique l'évolution globale de l'Institut en fonction de l'élévation des niveaux de qualification. C'est ainsi que sont apparus, d'abord les établissements d'enseignement secondaire, puis ceux d'enseignement supérieur.

Jean-Baptiste de La Salle, qui ne voulait exclure personne de ses écoles, doit se reconnaître dans cette évolution.

Une Fraternité solidaire.

Guidé par l'Évangile et par son sens de la fraternité, La Salle n'était pas à l'aise avec la séparation qui existait à son époque entre Ecoles des pauvres et Ecoles des riches. Se référant – comme souvent – à saint Paul, il voulait comme lui « *annoncer l'Évangile à tous* ». Il refusait donc la ségrégation entre Ecoles de Charité gratuites et Petites Ecoles payantes, car cela aboutissait à une ségrégation sociale. Son choix d'ouvrir gratuitement ses écoles à tous, étonna et gêna effectivement les Maîtres des écoles payantes qui voyaient une partie de leur clientèle – donc de leurs revenus – les abandonner pour aller chez les Frères. Ces Maîtres protestèrent, se plaignirent au Chantre et assignèrent La Salle devant le tribunal. Ils obtinrent sa condamnation.

En cette occasion, La Salle montra la force de sa conviction en refusant obstinément d'aller au Bureau des Pauvres pour contrôler la situation économique des parents d'élèves. Si l'attitude du Fondateur était inacceptable pour les Maîtres, nous pouvons estimer au contraire qu'elle était socialement défendable et tout à fait évangélique. Il ne voulait pas que les pauvres se sentent stigmatisés et rejetés, mais il les voulait acceptés et intégrés : mêmes chances, mêmes chemins de promotion socioéconomique. Dans la Règle des Frères, on disait même que les pauvres devaient être aimés plus que les autres.

Dans leur défense de la gratuité, les Frères suivront longtemps l'exemple du Fondateur. La volonté de mélanger, dans les mêmes classes, des élèves de tous niveaux économiques est parfaitement défendable : c'est une manifestation de la fraternité universelle telle qu'on la trouve dans l'Évangile. Dans la Règle des Frères, La Salle avait écrit : « *Ils témoigneront une égale affection pour tous les écoliers, plus même pour les pauvres que pour les riches parce qu'ils sont beaucoup plus chargés par leur Institut des uns que des autres.* » (RC 7.14) Ou encore : « *Ils aimeront tendrement tous leurs écoliers, ils ne se familiariseront cependant avec aucun d'eux et ne leur donneront jamais rien par amitié particulière.* » (RC 7.13)

Ces deux alinéas de la Règle de 1718 permettent de comprendre comment La Salle envisageait la relation fraternelle entre les Maîtres et les élèves :

- Prudence pour la maintenir au niveau éducatif.
- Invitation à dépasser le niveau émotionnel ou affectif.
- Compassion active envers les pauvres, ceux-ci n'étant pas seulement des pauvres économiques, mais des enfants en difficulté sociale, morale ou spirituelle.
- L'emploi des mots « pauvres » et « riches » dans la même phrase témoigne clairement que La Salle souhaitait la mixité sociale dans ses écoles.

Cette « fraternité solidaire » s'élargit progressivement, à mesure que l'Institut se développait. Elle ne se limitait pas aux enfants présents dans les écoles, mais s'étendit à d'autres jeunes qui souffraient de besoins éducatifs ou pastoraux :

- Des enfants non scolarisés étaient admis dans l'école pour les catéchismes des Dimanches et Fêtes,
- Les « Pensionnaires » de force admis à Saint Yon et qui n'auraient pu continuer leur formation sans cela.

Aux XIXe et XXe siècles, cet éventail de créations s'élargit considérablement. Le 16 Avril 1859, le Frère Philippe, Supérieur Général, reçu en audience privée par Pie IX, eut l'occasion d'exposer une série de créations nouvelles en faveur : des Apprentis, des Ouvriers, des Prisonniers, des Soldats, des Orphelins, des Sourds-muets. Plus tard, s'y ajoutèrent : les Œuvres de persévérance, les Patronages, l'œuvre de saint François Xavier, l'œuvre de saint Benoît Joseph Labre...

Le XXe siècle a été encore plus prolifique dans la diversification des œuvres dans le monde entier. Quelques exemples seulement : orphelinats, Centres pour drogués, Boy's Towns, Gens du voyage, Centres d'alphabétisation, Animation rurale, Soutien scolaire...

Tout cela démontre que la Fraternité Lasallienne est universelle. Elle s'efforce de réintégrer les jeunes en difficulté : dans l'école, dans l'Eglise, dans la Société, par le moyen de l'éducation. Toute action d'intégration contribue à la fraternité humaine.

Fraternité universelle.

Jean-Baptiste de La Salle eut du mal à se défaire de son canonicat : le Chapitre de la cathédrale et l'Archevêque de Reims ne souhaitaient pas se priver d'un membre de cette qualité. Quelques années plus tard – en 1688 - il dut lutter pour être autorisé à quitter Reims pour aller à Paris. Son Archevêque, appréciant les bons résultats des premières écoles lasalliennes dans sa ville, ne voulait pas se dessaisir d'un tel atout au profit d'un autre Diocèse. Mais ces limitations ne correspondaient pas aux visées du saint Fondateur.

Son regard embrassait tous les diocèses de France et sans doute déjà se portait jusqu'à Rome : le Centre de l'Eglise pour lui. Bien sûr, il faut analyser cela dans les tiraillements de l'Eglise de France à son époque. Etre ultramontain, comme lui, était mal vu. Nous savons que cela déboucha sur l'envoi de deux Frères à Rome, en 1702. Quand l'un d'eux fit demi-tour, La Salle accepta de faire une exception qu'il refusa ailleurs : que Gabriel DROLIN reste seul à Rome pendant de nombreuses années. Il dérogeait ainsi au travail en association qui se trouvait pourtant au cœur de la Formule de Vœux. Mais c'était un témoignage de catholicité essentiel pour l'image de l'Institut.

Jean-Baptiste de La Salle avait observé la manière de travailler des Maîtres des Petites Ecoles et s'était rendu compte que cela ne convenait pas à ce qu'il envisageait lui-même. Les Maîtres avaient un rôle irremplaçable, encore fallait-il qu'ils y soient préparés. Il souhaitait :

Des Maîtres humainement éduqués et professionnellement compétents.

Ils devaient être bien préparés, continuellement en recherche du mieux, de la qualité, de l'excellence. Nous savons que dans sa correspondance, il demandait à des Frères : « que votre école marche bien ». C'est dans ce but qu'il organisa très vite une formation des Maîtres. Cela se fit ensuite au Noviciat. Le Mémoire sur l'Habit et la Règle du Formateur des Nouveaux Maîtres, nous renseignent sur l'orientation de cette formation. Autant que possible, les débutants étaient confiés pendant plusieurs mois à des Maîtres expérimentés avant de les laisser travailler en autonomie. Ils institua des « Exercices de Communauté » pour que chacun perfectionne ses connaissances et ses compétences. La plupart de ses écrits étaient destinés aux Maîtres. Il les réunissait pendant les vacances de septembre afin qu'ils puissent évaluer l'année écoulée et réfléchir sur l'exercice de leur ministère...

Ce souci de la formation et de la compétence des Maîtres, on le retrouve tout au long de l'histoire de l'Institut. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on créa des Scolasticats. Un siècle plus tard, on les systématisa, on ouvrit même un Scolasticat Supérieur, on institua des Cours de vacances. La formation pédagogique commençait au Petit Noviciat, continuait au Noviciat et se terminait au Scolasticat.

Ce souci de la formation a gagné toutes les Régions de l'Institut au XX^e siècle. Car cette recherche de connaissances et de compétences nous paraît être un devoir de justice envers les élèves et non une simple recherche de notoriété personnelle.

Des Maîtres travaillant en association.

Nous le voyons concrètement dès les premières années rémoises. C'était paradoxal à l'époque, car les Maîtres des Petites Ecoles travaillaient seuls. Les raisons qui poussèrent La Salle à changer cela sont certainement variées, mais ce fut l'aspect le plus fécond de ses intuitions éducatives. Nous le savons, l'Association devint la caractéristique fondamentale : de l'Institut d'abord, du Monde Lasallien aujourd'hui. Il fallut plusieurs années d'expériences, de difficultés, de réflexion et de prières, pour arriver à une claire conscience de l'esprit et du travail en association.

Une histoire étonnante : celle du dynamisme associatif.

L'impact positif de l'association ne s'est pas arrêté à la période du Fondateur. On en voit les traces jusqu'en 2015 et nous bénéficions encore de ses effets.

Certaines périodes dramatiques ou agitées de notre histoire en témoignent. Par exemple :

- La Révolution Française de 1789 avec le Décret de suppression de l'Institut de 1791, provoquant le regroupement des Frères en Italie.
- La polémique autour de l'Enseignement Mutuel entre 1815 et 1830 : ce Mode d'enseignement aurait mis fin à la dimension centrale de la pédagogie lasallienne : la proximité fraternelle avec les élèves.
- Les Lois contre les Congrégations Enseignantes, en France, à partir de 1881, aboutissant à une seconde suppression de l'Institut, le 7 juillet 1904.
- On peut y ajouter l'arrivée au pouvoir de régimes politiques hostiles à la religion : Mexique, Europe de l'Est, Pays Musulmans, Chine, Vietnam...

Il est surprenant de voir comment la force de l'association a permis de surmonter ces oppositions et d'offrir des solutions alternatives, provisoires ou durables, aux Frères. Depuis quelques décennies, nous avons pris plus clairement conscience du rôle central de l'association dans le fonctionnement, le dynamisme et l'avenir du Réseau. Cela tient sans doute au fait que, depuis son origine, l'association assurait :

- La cohésion des équipes éducatives,
- La qualité du discernement collectif,
- La force de la stabilité dans un Projet commun,
- La disponibilité et la solidarité des membres,
- La chaleur de la convivialité,
- Et les possibilités d'ouverture à l'universel.

C'est tout cela que La Salle attendait des Frères et des Communautés, et qui s'est élargi et perpétué. C'est notre patrimoine commun et la garantie de notre avenir. Nous pouvons en être légitimement fiers. Le fonctionnement de ce dynamisme associatif est passé, en particulier, par les 45 Chapitres Généraux qui se sont tenus depuis les origines .

Fraternité évangélique.

Au XVII^e siècle, l'Eglise de France attendait expressément que les Petites Ecoles, dont elle était responsable, apprennent aux enfants à lire pour leur faire étudier le Catéchisme. Cela faisait suite aux décisions du Concile de Trente.

Jean-Baptiste de La Salle trouva que cette finalité – avec laquelle il était d'accord – était insuffisante. Dans le 3^e Point de sa Méditation 160 – pour la fête du roi Saint Louis – il dit clairement que l'école lasallienne doit viser à la fois « *le bien de l'Eglise avec celui de l'Etat* » et il précise : « *Vous procurerez le bien de l'Eglise, en les faisant de véritables chrétiens et en les rendant dociles aux vérités de la foi et aux maximes du saint Evangile. Vous procurerez le bien de l'Etat, en leur apprenant à lire et à écrire et tout ce qui est de votre*

ministère, eu égard à l'extérieur. Mais il faut joindre la piété avec l'extérieur, sans quoi votre travail serait peu utile. » (MF 160.3)

Dans ses écrits et dans son action auprès des Frères, Jean-Baptiste de La Salle prit très au sérieux ces deux finalités d'éducation humaine et chrétienne, comme nous disons aujourd'hui. Ce que nous venons de voir porte surtout sur l'éducation humaine. Pour terminer, il faut évoquer ce dont parle le saint Fondateur dans le 3^e Point de sa Méditation 92 pour le 31 Décembre : « *Avez-vous fait attention que vos disciples soient instruits de leur Religion ? C'est votre principale obligation, quoique les autres points ne doivent pas être négligés.* » C'est pourquoi :

- Sur les 40 heures hebdomadaires de présence en classe des Maîtres et des Elèves, 20 étaient consacrées à des activités religieuses : Prières, Réflexion, Examen, Catéchisme, Messe...
- Pour faciliter le travail des Maîtres, le Fondateur publia cinq ouvrages pour l'enseignement du catéchisme et d'autres sur les prières quotidiennes et l'assistance à la messe ; des Cantiques pour la fin de la journée scolaire.

Cette importance ne se démentira pas dans les éditions successives de la Conduite des Ecoles. La mondialisation de l'Institut au XX^e siècle a modifié la problématique car elle a multiplié les établissements où existe un grand pluralisme religieux. Cela nous amène à revoir les modalités de l'éducation religieuse. Lorsque la tolérance et la bonne entente entre les élèves de religions différentes règnent dans l'école, c'est déjà un formidable exemple de fraternité humaine, ou d'oecuménisme. C'est pour cela que La Salle écrit dans le 3^e Point de la Méditation 198 : « *Qu'ils soient doux et qu'ils aient de la tendresse les uns pour les autres, se pardonnant mutuellement comme Dieu leur a pardonné par Jésus-Christ. Et qu'ils s'aiment les uns les autres de même que Jésus-Christ les a aimés.* » (MR 198.3) Beau programme de fraternité sociale. Peut-être utopique, mais tellement séduisant !

Conclusion : Le Ministère de la Fraternité.

Comme l'explique La Salle dans les deux premières Méditations pour le Temps de la Retraite, le Maître chrétien est choisi, suscité et envoyé par Dieu pour contribuer à la réalisation de son Plan de Salut, un Projet d'Amour pour tous les hommes et toutes les femmes de la terre. Le Fondateur dit que cette participation à l'action salvatrice de Dieu est notre « ministère » - au sens premier de « service » . Dans l'Institut, nous parlons volontiers de Ministère d'Education chrétienne. Personnellement, je préfère dire « Ministère de l'Amour de Dieu » ou « Ministère de la Fraternité ». C'est à ce titre que nous pouvons nous dire « frères aînés » de ceux et celles que nous servons.

C'est cela qui constitue l'éminente dignité du métier d'enseignants et qui justifie les exigences que La Salle avait à leur égard, comme :

- Vivre les 12 Vertus d'un bon Maître, que le Frère Agathon commenta, et qui devinrent 15 dans la dernière édition de la Conduite des Ecoles.
- La disponibilité et la stabilité.
- L'engagement généreux.
- L'exemplarité en tout.

Pour y parvenir, ils avaient besoin d'être intégrés dans une équipe, accompagnés dans leur itinéraire, soutenus dans les moments difficiles, félicités quand ils réussissaient. Tout cela, c'est précisément le rôle de l'association.

Pendant plus de deux siècles, les Frères furent accompagnés dans l'exercice de leur ministère par les 22 éditions successives de la Conduite des Ecoles. Une véritable chance ! Mais la dernière édition date de 1916 : un siècle !

Après une certaine stagnation, jusqu'en 1951, la célébration du Tricentenaire de la naissance du Fondateur marqua une reprise, encouragée par la première publication du Manuscrit de la Conduite des Ecoles de 1706.

Sous une autre forme, la « Déclaration » du Chapitre Général de 1966-67, puis les « Caractéristiques de l'Ecole Lasallienne » de 1987, ainsi que la « Règle » des Frères de la même année, ont suivi un chemin analogue. En lisant ces textes, on constate que les valeurs que nous voulons promouvoir dans le monde actuel, à partir de l'éducation des jeunes, sont : *Paix, Fraternité, Dignité humaine, Justice, Solidarité, Intériorité, Liberté, Esprit critique et Autonomie responsable*. Ces valeurs forment un ensemble cohérent et se rattachent à la

Fraternité entre les personnes, car elles la préparent, la rendent possible et la renforcent. C'est une traduction actualisée de ce que voulait Jean-Baptiste de La Salle quand il parlait de notre ministère dans les Méditations pour le Temps de la Retraite : *le ministère de la fraternité universelle*.

C'est clairement rappelé dans l'article 53 de la Règle des Frères de 1987 :

« Les Frères (les Lasalliens) veulent être, d'un seul élan, frères entre eux, frères avec les adultes qu'ils rencontrent et frères aînés pour les jeunes qui leur sont confiés. A travers leurs relations, ils sont attentifs à promouvoir les personnes et à répondre à leurs aspirations profondes. »

Y a-t-il plus beau ministère que celui-là dans le monde d'aujourd'hui ?

Merci.

Rome, le 12 Mai 2015

Frère Léon Lauraire